



ETA 741 –Éthique et interculturalité (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2015

Jeudi (19h00-22h00)

3 sept., 10 sept., 17 sept., 24 sept., 1 oct., 8 oct., 15 oct. (L1-5655)

Samedi (9h00-16h00)

5 sept., 3 oct., 24 oct. (L1-5650)

Enseignant : **Claude Gélinas**
Bureau : **A5-213**
Téléphone : **819 821-8000, poste 62814**
Courriel : **claude.gelinas@usherbrooke.ca**

OBJECTIF

Analyser dans une perspective interdisciplinaire les enjeux éthiques et sociaux de la diversité culturelle. S'initier au processus de distanciation et de réflexivité nécessaire pour saisir les différentes dimensions des situations d'interculturalité. Mener une réflexion éthique sur sa position face aux enjeux interculturels.

CONTENU

Concepts de culture et d'identité culturelle. Représentations collectives et mécanismes d'inclusion et d'exclusion des immigrantes et immigrants et d'autres groupes minoritaires (intégration, adaptation, stéréotypes). Modèles de gestion de la diversité culturelle au niveau des gouvernements, des organisations et des services publics. Analyses de cas.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
3 septembre	<p>Présentation du cours et des objectifs Profil de la diversité culturelle</p>
5 septembre*	<p>Les concepts de culture et d'identité culturelle L'exemple des Métis du Québec</p> <p>Question sous-jacente : <i>Faut-il considérer l'identité culturelle comme une essence ou comme un construit?</i></p> <p>Barth, Fredrik, 2005, « Les groupes ethniques et leurs frontières », P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (dir.), <i>Théories de l'ethnicité</i>, Paris, Presses universitaires de France, p. 203-249.</p>
10 septembre	<p>Les sources de la diversité culturelle - le paradoxe de la mondialisation</p> <p>Question sous-jacente : <i>La mondialisation est-elle un phénomène récent ou une dynamique ancienne?</i></p> <p>Amselle, Jean-Loup, 2001, « La globalisation et l'avenir de la différence culturelle », J.-L. Amselle, <i>Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures</i>, Paris, Flammarion, p. 17-47.</p>
17 septembre	<p>Les schèmes culturels des sociétés non occidentales</p> <p>Question sous-jacente : <i>Quels sont les fondements de la différence culturelle?</i></p> <p>Malinowski, Bronislaw, 1933, « La loi et l'ordre dans les sociétés primitives », B. Malinowski, <i>Mœurs et coutumes des Mélanésiens</i>, Paris, Payot Éditeur.</p>
24 septembre	<p>Les modèles étatiques de gestion de la diversité culturelle. Le multiculturalisme canadien et ses enjeux</p> <p>Questions sous-jacentes : <i>Faut-il privilégier les libertés individuelles ou la cohésion sociale?</i> <i>Les initiatives en matière de gestion de la diversité doivent-elles venir de l'État ou des citoyens?</i></p> <p>Loi constitutionnelle de 1982; Loi sur le multiculturalisme (1988)</p> <p>Helly, Denise, 2002, « Minorités ethniques et nationales : les débats sur le pluralisme culturel », <i>L'Année sociologique</i>, 52 : 147-181.</p> <p>Rondeau, Dany, 2008, « La relation des droits aux devoirs : approche interculturelle », <i>Revue ASPECTS</i>, 1 : 141-166.</p>
1 octobre	<p>Les mécanismes d'inclusion et d'exclusion de la différence culturelle</p> <p>Questions sous-jacentes : <i>De quelle manière envisage-t-on personnellement l'inclusion de la différence culturelle?</i> <i>Dans quelle mesure souscrit-on personnellement à des mécanismes d'exclusion?</i></p> <p>Reitz, Jeffrey G. et Rupa Banerjee, 2009, « Racial Inequality and Social Integration », J. G. Reitz et al. (éd.), <i>Multiculturalism and Social Cohesion</i>, Amsterdam, Springer, p. 123-155.</p> <p>Dion, Kenneth et al., 2009, « Discrimination, Ethnic Group Belonging, and Well-Being », J. G. Reitz et al. (éd.), <i>Multiculturalism and Social Cohesion</i>, Amsterdam, Springer, p. 69-87.</p>

3 octobre*	<p>Étude de cas 1 : Laïcité et liberté religieuse au Québec</p> <p>Manifeste pour un Québec laïque et pluraliste</p> <p>Projet de loi no 60 – Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l’État ainsi que d’égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d’accommodement.</p> <p>Manifeste pour un Québec pluraliste</p> <p>Milot, Micheline, 2004, « Laïcisation au Canada et au Québec : un processus tranquille », <i>Studies in Religion/Sciences religieuses</i>, 33(1) : 27-49.</p>
8 octobre	<p>Étude de cas 2 : Les autochtones du Canada</p> <p>2013, « La représentation des autochtones depuis le contact ». Dans <i>Les Autochtones et le Québec</i>, A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon (dir.), Montréal, Presses de l’Université de Montréal, p. 177-194.</p>
15 octobre	<p>Étude de cas 3 : L’Islam dans la société québécoise</p> <p>Antonius, Rachid, 2008, « L’islam au Québec : les complexités d’un processus de racialisation », <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, 46 : 11-28.</p> <p>Antonius, Rachid, 2007, « Les représentations médiatiques des Arabes et des musulmans au Québec », <i>L’annuaire annuel du Québec</i>, Montréal, Institut du Nouveau Monde, p. 254-259.</p>
24 octobre*	Présentation des travaux

* Journée complète

MODALITÉS DE L’ÉVALUATION DU COURS

L’essentiel de l’évaluation portera sur la production d’un travail long de 20 à 25 pages et qui consistera en une analyse des enjeux éthiques reliés à un contexte d’interculturalité, et ce, à la lumière des concepts théoriques abordés en classe. Le travail sera divisé en deux parties :

Première partie du travail long : 25%

Remise : 3 octobre 2015

Ce travail doit contenir :

- 1) Le sujet :
 - a) exprimer en termes clairs et précis l’objet d’étude proposé. Il s’agit d’explicitier en quelques lignes.
- 2) La problématique :
 - a) situer la problématique spécifique à votre sujet. Cette section devrait mettre en valeur les questions auxquelles vous voudriez répondre dans votre travail.
- 3) Les hypothèses
 - a) émettre des hypothèses que vous voulez vérifier par votre travail
- 4) Les sources primaires
 - a) joindre le questionnaire que vous avez l’intention d’utiliser sur le terrain OU
 - b) des sources documentaires sur lesquelles vous allez appuyer votre travail (articles de journaux, entrevues télé, théorie fondamentale, etc.)
- 5) La bibliographie
 - a) justifier les références que vous allez utiliser
 - b) joindre un court texte pour chacune d’elles en expliquant pourquoi cet auteur ou cette référence sont importants dans le cadre de votre travail

8 à 10 pages : imprimées, paginées, avec table des matières et page titre. Pour le format de présentation, se référer à :

2007. *Protocole de rédaction du travail écrit* (6^e éd.). Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (disponible sur la page Moodle du cours)
https://www.usherbrooke.ca/dlc/fileadmin/sites/flsh/documents/guidepresentation_flsh.pdf

Présentation du travail 25 %

Date : 24 octobre 2015

Cette présentation consistera à faire une communication scientifique en classe. Le sujet sera le même que pour le travail long.

Normes de présentation :

- 1) Communication d'une vingtaine de minutes suivie d'une période de questions
- 2) Utilisation du logiciel *Power Point*
- 3) Il est permis d'avoir des notes en main, mais cependant la lecture systématique n'est pas permise
- 4) Remise du document *Power Point* imprimé, sur support informatique ou par envoi électronique

Évaluation :

- 1) Connaissance et niveau d'intériorisation du sujet
- 2) Présentation visuelle
- 3) Réponses aux questions

Deuxième partie du travail long 50 %

Remise : 18 décembre 2015

20 à 25 pages : imprimées, paginées, avec table des matières et page titre. Pour le format de présentation, se référer à :

2007. *Protocole de rédaction du travail écrit* (6^e éd.). Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (disponible sur la page Moodle du cours)
https://www.usherbrooke.ca/dlc/fileadmin/sites/flsh/documents/guidepresentation_flsh.pdf

L'évaluation portera sur l'originalité du sujet, la qualité et la pertinence de l'information présentée, la cohérence de l'argumentaire et la présentation d'ensemble (incluant la qualité du français).

TEXTES EN LECTURE OBLIGATOIRE

Disponibles sur la page Moodle du cours.

BIBLIOGRAPHIE

Amselle, Jean-Loup

1999 *Logiques métisses: anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris : Payot.

Anderson, Benedict

1991 *Imagined Communities*. New York : Verso.

Antonius, Rachad

2008 L'islam au Québec : les complexités d'un processus de racisation. *Cahiers de recherche sociologique : Islam, L'Empire et la République*, 46 : 11-28.

Aoun, Sami

2009 La nationalité québécoise et l'islam, dans *La nation sans la religion? Le défi des ancrages*, L.-A. Richard (dir.). Québec, Presses de l'Université Laval, p. 97-129.

Appadurai, Arjun

1996 *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Barth, Fredrick

1995 Les groupes ethniques et leurs frontières. dans *Théories de l'ethnicité*, P. Poutignat et J. Streiff-Fenart. Paris : Presses universitaires de France, p. 203-249.

Bendriss, Nancy

2009 Les représentations sociales des Québécoises d'origine arabe : Quels impacts dans la société en général et sur le marché du travail en particulier? *Les Cahiers de la CRIEC*, 33 : 59-76.

Bramadat, Paul et David Seljak (dir.)

2005 *Religion and Ethnicity in Canada*. Don Mills, Ont. : Pearson Education.

Brodeur, Patrice

2008 La Commission Bouchard-Taylor et la perception des rapports entre « Québécois » et « musulmans » au Québec. *Cahiers de recherche sociologique : Islam, L'Empire et la République*, 46 : 95-107.

Brown, Michael F.

2003 *Who Owns Native Culture?* Cambridge: Harvard University Press.

Bouchard, Gérard

2012 *L'interculturalisme. Un point de vue Québécois*. Montréal, Boréal.

Camilleri, Carmel

1990 *Stratégies identitaires*. Paris : Presses universitaires de France.

Cohen, Anthony P.

1985 *The Symbolic Construction of Community*. New York : Tavistock Publications.

Daher, Ali

1999 La construction de l'islamité et l'intégration sociale des musulmans selon la perspective des leaders musulmans au Québec. *Cahiers de recherche sociologique*, 33 : 149-180.

Fontaine, L. et Y. Shiose

1991 Ni citoyens, ni Autres : la catégorie politique « communauté culturelle ». dans *Citoyenneté et nationalité*, D. Colas et al. (dir.). Paris : Presses universitaires de France, p. 435-443.

Geertz, Clifford

1973 *Interpretation of Cultures : Selected Essays*. New York : Basic Books.

Gélinas, Claude

2011 *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVIIe-XXe siècles*. Sillery: Septentrion.

Inda, Jonathan Xavier et Renato Resaldo

2001 *The Anthropology of Globalization: A Reader*. Malden, MA: Blackwell.

Juteau, Danielle

1999 *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Lagassé, Martin

1997 L'obligation d'accommodement raisonnable comme outil d'intégration des Québécoises et des Québécois de minorités ethnoculturelles et religieuses, dans *Le droit face aux diversités religieuses et culturelles : 1996*. Sherbrooke : Les Éditions Revue de Droit Université de Sherbrooke, p. 83-154.

Izard, M., J. Galaty et J. Leavitt

1991 Culture. dans *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, P. Bonte et M. Izard (dir.). Paris : Presses universitaires de France, p. 190-196.

Kymlicka, Will

1998 *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*. Toronto : Oxford University Press.

Milot, Micheline

2002 *Laïcité dans le Nouveau Monde. Le cas du Québec*. Turnhout : Brepols Publishers. Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

2009 Laïcité au Canada. Liberté de conscience et exigence d'égalité. *Archives de sciences sociales des religions*, 146: 61-79.

2009 L'émergence de la notion de laïcité au Québec. Résistances, polysémie et instrumentalisation. dans *Appartenance religieuse, appartenance citoyenne. Un équilibre en tension*. P. Eid et al. (dir.), Québec, Presses de l'Université Laval, p. 29-71.

Mucchielli Alex

2002 *L'identité*. Paris : Presses universitaires de France. [1986]

Niezen, Ronald

2004 *A World Beyond Difference. Cultural Identity in the Age of Globalization*. Malden: Blackwell Publishing.

Osterhammel, Jürgen et Niels Peterson

2005 *Globalization: A Short History*. Princeton: Princeton University Press.

Pagé, Michel

1991 L'intégration, identité ethnique et cohésion sociale. dans *Pluriethnicité, éducation et société*. Québec, F. Ouellet et M. Pagé (dir.). Québec : IQRC, p. 119-155.

1994 *Intégration, citoyenneté et nationalité au Québec*. Conseil de la langue française.

Richardson, James T. (dir.)

2003 *Regulating Religion : Cases Studies from Around the Globe*. New York : Kluwer.

Rondeau, Dany

2001 *Prolégomènes à une éthique globale interculturelle*. Thèse de doctorat (philosophie), Université Laval.

Seymour, Michel

2008 *De la tolérance à la reconnaissance*, Montréal : Boréal.

Simard, Jean-Jacques

1991 Droits, identités et minorités. dans *Pluriethnicité, éducation et société*, F. Ouellet et M. Pagé (dir.). Québec : IQRC. p. 155-197.

2003 *La Réduction. L'Autochtone inventé et les Amérindiens aujourd'hui*. Sillery: Septentrion.

Taylor, Charles et Amy Guttman

2001 *Multiculturalism : Examining the Politics of Recognition*. Princeton University Press.

Wachtel, Nathan

1974 L'acculturation. dans *Faire de l'histoire*, J. Le Goff et P. Nora (dir.). Paris : Gallimard, 1 : 124-146.

Woehrling, José

1998 L'accommodement raisonnable et l'adaptation de la société à la diversité religieuse. *Revue de droit de McGill*, 43 : 325-401.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.